

*Questions orales*

[Français]

**L'ÉCONOMIE**

**L'hon. Lucien Bouchard (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Dans un rapport publié hier, Statistique Canada révélait que depuis dix ans, le revenu familial moyen au Canada a baissé de près de 2 000 \$, en dollars constants. Pourtant, alors que la famille canadienne est de plus en plus pauvre, le ministre a eu le culot de nous présenter un budget qui ne contient absolument aucune mesure de relance économique.

Est-ce que le ministre se rend compte que l'inaction, face à une telle diminution du revenu de la famille canadienne, équivaut à un acte d'irresponsabilité? Est-ce qu'il est dépassé à ce point par le marasme de son gouvernement qu'il est résigné à jeter la serviette maintenant?

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur le Président, je pense avoir déjà répondu à cette question. Je le répète, le revenu familial réel a augmenté de 9 p. 100 entre 1985 et 1990. Cette croissance s'est produite dans toutes les régions et à tous les niveaux.

**M. Benjamin:** Voulez-vous dire que Statistique Canada a menti?

**M. Mazankowski:** En fait, tandis que nous traversons une pénible récession et que notre économie subissait un grave revers, la situation s'est trouvée en grande partie équilibrée grâce à la hausse du niveau des paiements de transfert de l'État aux Canadiens, qui est passé d'environ 8 p. 100 à 12 p. 100. Cela a contribué à amortir le coup.

Le député sait bien que, lorsqu'on subit ce genre de revers, les agents stabilisateurs entrent en action et procurent ce genre de réconfort aux Canadiens.

[Français]

**L'hon. Lucien Bouchard (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le Président, les chiffres derrière lesquels le ministre tente de se cacher maintenant ne font pas oublier qu'à Montréal seulement, il y a 700 000 personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté.

Le ministre ne fera pas oublier que, dans tout le Canada, un enfant sur cinq vit dans la pauvreté. Il ne réussira pas non plus à nous faire oublier une révélation qui en dit long, dans le rapport d'hier, sur l'échec du fédéralisme canadien, à savoir qu'au Québec, le revenu familial moyen est de 4 000 \$ inférieur à la moyenne pancanadienne. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il

entend faire pour redresser l'inéquité que fait subir le régime fédéral canadien à la population du Québec?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, on voit maintenant le sérieux de la question. Là, ce n'est plus une option politique, ce n'est plus une approche économique, là, on blâme cela sur le fédéralisme canadien. Mais que fait-on en France avec une récession? On blâme cela sur quoi en France?

• (1455)

**M. Valcourt:** C'est la faute des Anglais.

**M. Mulroney:** En Angleterre, est-ce la faute des Anglais? Il y a aussi l'Allemagne, où ils sont en train de subir une des pires récessions. Donc, il y a des courants internationaux qui affectent tous les pays, dont le Canada. Mais il y a quand même des points très importants qui, aurais-je cru, auraient intéressé le député comme, par exemple, le nombre d'emplois à plein temps qui a augmenté de 48 000 au mois de février.

En parlant des personnes moins fortunées et à revenu fixe, un élément important, c'est le taux d'inflation. C'est l'inflation qui gruge la capacité de payer des personnes à revenu fixe et des personnes pauvres; mais il est maintenant réduit à 1,5 p. 100, son taux le plus bas depuis 30 ans.

Les taux hypothécaires sont à leur plus bas depuis 35 ans. Par exemple, pour une hypothèque de 75 000 \$, le contribuable moyen économise 3 300 \$ par année. Voilà des résultats importants qui aident le citoyen moyen, et c'est dû, je présume, si mon ami le permet, au Canada. Le FMI et l'OCDE viennent d'affirmer que le Canada sera le premier pays au monde, et c'est à l'honneur de tout le monde, y compris, je pense, le député.

\* \* \*

[Traduction]

**L'INDUSTRIE DU BOIS D'OEUVRE**

**M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur.

On apprend aux informations que le GATT s'est prononcé au sujet du différend concernant le bois d'oeuvre entre le Canada et les États-Unis en concluant que les droits imposés par les Américains étaient contraires à l'Accord du GATT. Si tel est le cas, le ministre peut-il dire à la Chambre combien des 15 millions de dollars de droits que les autorités américaines doivent au Canada nous ont été remboursés, puisque le ministre avait dit le 9 décembre qu'il allait s'employer vigoureusement à les récupérer?